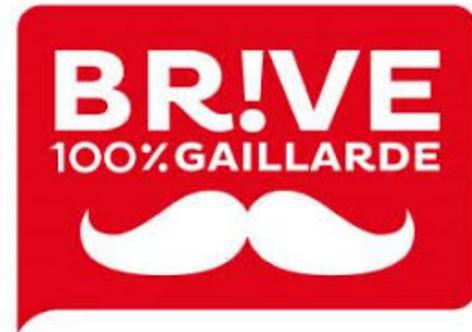


Passer un bon séjour chez nous en proposant un camp de base qui « regaillardit » !

Avec un accueil authentique et bien trempé, des activités de pleine nature, des sites remarquables sur un rayon d'une heure, poser ses valises en terre Corrèzienne est gage de tranquillité et d'hébergement de qualité. Afin de capter des nuitées sur notre territoire, des axes de travail sont prioritaires, tels que :

- Déployer la marque 100% Gaillard
- Tisser des liens avec nos voisins Offices du Tourisme
- Consolider des partenariats avec des prestataires économiques
- Déployer des plans médias et une stratégie sur les réseaux sociaux
- Organiser des sites web dans la galaxie Brive Tourisme
- Développer un accueil d'excellence
- Promouvoir des animations et des événements
- Mise en œuvre d'une gestion innovante en lien avec la clientèle.



Véhiculer la marque 100% Gaillard au delà de notre agglo en lien avec les entreprises et artisans est une nécessité pour que notre territoire soit reconnu comme une véritable destination de vacances et loisirs. Avec ces 500 dates d'animations estivales gratuites, tels que les marchés de pays, concerts, spectacles, sports nature et de nombreuses animations au coeur de Brive, nous avons là des atouts pour dynamiser le tourisme sans compter sur les équipements tels que les Jardins de Colette, le Causse Corrèzien du Saillant et les sentiers de randonnées.



D'année en année, les retombées économiques issues du tourisme s'améliorent mais restent fragiles au vu de la concurrence des territoires voisins qui possèdent des sites majeurs. **S'approprier la marque 100% Gaillard, la faire connaître et « vendre » notre territoire seront primordiaux pour développer une économie touristique, gage de création de richesse et d'emploi.**



La taxe séjour



Pour pérenniser et améliorer le développement touristique sur notre communauté d'Agglomération du bassin de Brive et afin de ne pas faire reposer le financement de ce développement sur les contributions fiscales directes de la population permanente, l'institution d'une taxe de séjour est en vigueur depuis 2014 sur l'ensemble des agglos.

Conformément à la Loi, sont exemptés de la taxe séjour :

- Les mineurs
- les titulaires d'un contrat de travail saisonnier sur l'Agglo
- les personnes bénéficiant d'un logement d'urgence ou d'un logement temporaire.

Les hébergeurs doivent se faire connaître auprès de la mairie où se situe l'hébergement pour retirer les formulaires administratifs concernant les locations.

L'Agglomération de Brive décide chaque année en Conseil Communautaire de la grille des tarifs applicables sur le territoire. Les tarifs tiennent compte d'un barème national comme référence.

Depuis 2014, le nombre des nuitées déclarées progresse de manière régulière : 409984 en 2016 pour 483846 en 2017. Les recettes de 2017 représente la somme de 369127€. **L'argent collecté par la taxe de séjour est intégré dans les recettes de l'Agglo.**

A ce titre, la subvention allouée à l'Office du Tourisme est constituée en partie par la taxe séjour. Cette subvention perçue par Brive Tourisme permet de mener des actions en faveur du développement touristique et de promouvoir notre territoire !

Pour plus d'informations, une plateforme en ligne est à votre disposition. Mail : agglobrive@taxesejour.fr. Tel. 05 55 24 43 70.

Philippe TILLET

1er adjoint

Conseiller communautaire



Le périscolaire, notre engagement jusqu'au bout !

La fréquentation pour cette 5^{ème} et dernière période a été comme d'habitude importante (environ 75% des effectifs). Cette période a permis aux classes de CM1 et CM2 de préparer le spectacle pour la fête de l'école. Ils ont pu exercer les activités suivantes : - Exploration et improvisation de la voix parlée et chantée (expression et articulation), - Apprentissage d'un extrait de la mélodie du Printemps de Vivaldi et interprétation de la mélodie chantée et sur instruments, - Apprentissage du refrain de la chanson « on écrit sur les murs » en Langue des Signes, - Création par les enfants de la danse des couplets de la chanson « on écrit sur les murs », - Mise en place du déroulement du spectacle et de l'intervention de chacun, - Répétitions en situation. De plus, les domaines suivants ont été sollicités : - l'écoute globale et l'écoute analytique, - l'imagination, la création, - la mémoire, - le langage, - la motricité.

L'ensemble des classes a pu profiter de jeux extérieurs, des ateliers de Fabrice.

Merci à vous tous : parents, enfants, personnel communal, enseignants et intervenants car vous avez contribué pleinement à la réussite de nos temps périscolaires : ensemble nous avons réussi. ET BONNES VACANCES !!!



ASJN : Magnifique fin de saison !



1 Coupe de la Corrèze et 2 montées !

L'équipe 1 a battu, en dominant tout le match l'équipe de Tulle et remporte la Coupe de la Corrèze. De plus, en championnat, elle accède au niveau régional 3 et, l'équipe 2 monte en 1^{ère} division départementale. **Merci pour cette magnifique saison les joueurs, les dirigeants, les éducateurs, les parents, les supporters. Félicitations à notre club qui aussi bien au niveau de l'école de foot que des séniors : RDV pour la saison prochaine !**

Plus qu'une équipe, un club qui nous montre que l'engagement, la force collective, la volonté et l'exemplarité permettent à nos équipes de l'ASJN d'exister durablement et de toujours porter haut les valeurs de notre commune.



Emmanuel MAZAUDOUX

2ème adjoint